



CORIWOOD SPECIAL TERRASSES +

**SATURATEUR MONOCOUCHE DE PROTECTION DES BOIS HORIZONTAUX EXTERIEURS
PROTECTION HYDROFUGE ET ANTI-TACHES
DURCISSEUR DE SURFACE ET RETARDATEUR D'UV.**

CARACTERISTIQUES GENERALES

- **CORIWOOD SPECIAL TERRASSES +** est conçu pour s'appliquer sur toute surface horizontale ou verticale, en extérieur ou intérieur.
- Facile à appliquer, il pénètre profondément dans le bois afin de lui apporter une protection contre les reprises d'humidité, le grisaillement et le marquage des pas.
- **CORIWOOD SPECIAL TERRASSES +** convient pour la protection des bois exotiques (IPE, TECK, BANKIRAI ...), durs (mélèze, douglas, red cedar...), feuillus, et bois traités haute température.
- Point éclair : supérieur à 55°C. Densité à 20°C : 0.85. Aspect : mouillé.
- Consommation : 8 à 12 m²/litre. Conditionnement : 1 Litre - 5 Litres – 30 Litres.
- Coloris : Incolore (pour bois exotiques et traités haute température)
Miel et Brun cuivré (pour bois autoclavés ou bois clairs naturellement résistants)

Directive 2004/42/CE (COV) : Les valeurs limites européennes de COV dans le produit (catégorie 6) prêt à l'emploi sont de 700g/l maximum en 2010. La teneur en COV de ce produit, prêt à l'emploi, est de maximum 290g/l.

MODE D'EMPLOI

- Bien brasser pour homogénéiser avant et en cours d'application.
- Les bois doivent être secs et propres. Séchage : 8 heures environ en atmosphère ventilée, 48h à cœur.
- **CORIWOOD SPECIAL TERRASSES +** s'utilise sans dilution préalable en 1 seule couche bien tirée.
- Appliquer au rouleau, brosse ou pistolet (à faible pression pour éviter une pulvérisation trop fine génératrice de brouillard). Il est conseillé de lisser avec un chiffon après 2 à 3 heures pour obtenir un aspect bien régulier. Sur bois poreux ou très abîmés, pour une meilleure protection, on peut renouveler l'opération par une deuxième couche après 2 jours environ – il est recommandé de faire un essai pour éviter une surcharge*.
- Pour une protection optimum, renouveler l'application en version aqueuse (**CORIWOOD SPECIAL TERRASSES HYDRO**) d'une couche 6/8 mois après la pose, après nettoyage au **CORINET NF**, puis tous les 8/12 mois les années suivantes.
- Nettoyage des outils : WHITE-SPIRIT OU CORIL DILUANT DE NETTOYAGE.

*NB. En cas de sur épaisseur on peut remarquer des différences de brillance. Frotter alors avec un chiffon imbibé de CORIL DILUANT DE NETTOYAGE pour uniformiser.

QUELQUES PRECAUTIONS

- Eviter la projection sur herbe et végétation. Protéger les vitres.
- Ne pas appliquer sur un bois déjà recouvert de vernis, lasure ou peinture. Les surfaces très dégradées ou vernies doivent être décapées ou poncées puis nettoyées de façon appropriée (se référer à la notice du décapant avant).
- L'application de **CORIWOOD SPECIAL TERRASSES +** sur bois déjà grisailé assombrit la couleur naturelle du bois.
- Les bois au sol soumis à l'éclaboussure d'eau salée (piscine, bords de mer...) pouvant être sensibles à l'agression du sel, nous recommandons un entretien beaucoup plus rapproché ou l'utilisation de la version hydro en entretien.
- **Attention certains bois** sont naturellement très chargés d'huile, il convient d'attendre quelques semaines voire 2 à 3 mois après la pose avant de les traiter. Quelle que soit l'essence du bois, **faire un essai préalable**.
- Une température de stockage supérieure à 10° C est recommandée pour faciliter l'application.
- En cas de projection sur les vitres, nettoyer au diluant de nettoyage après « raclage ».
- **Ne pas appliquer sur bois humide, ni tôt le matin ou trop tard l'après-midi**, en raison de l'humidité potentielle. Eviter de le faire par temps de pluie, gel (mini 5°C) ou sur bois chaud (maxi 30°C).

02/07/2012

Les renseignements fournis sur la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur nos connaissances et notre expérience à ce jour. Notre responsabilité ne saurait être engagée par l'utilisation de nos produits, les conditions d'application échappant à notre contrôle.

**CORODIS SARL – Z.I. LA PLAGNE – B.P. 52 – ST CYR DE FAVIERES – 42125 LE COTEAU CEDEX
Tél. 04 77 62 04 17 – Fax 04 77 62 07 91 – corodis@wanadoo.fr – www.corodis.com**

Entreprise agréée par le ministère de l'agriculture pour la distribution des produits antiparasitaires AGREMENT N° RH01291
SARL AU CAPITAL DE 45 000€ - SIRET 413 278 565 00028 – NAF 4675Z – TVA : FR 40413278565